



# COMPTE ADMINISTRATIF 2012

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2013





Chers Collègues,

Le Compte Administratif présenté aujourd'hui répond à des défis importants : poursuivre le développement harmonieux et dynamique de notre territoire, porter une politique active qui consolide à la fois le soutien aux populations les plus fragiles et l'essor économique.

2012 nous aura aussi permis de confirmer notre volonté inchangée de gestion rigoureuse des deniers publics. Ce cap a été tenu et reste le meilleur garant de notre avenir.

Nous avons **investi** en 2012 **127 M€** et ce, à fiscalité constante. Avec ce niveau d'investissement, la Ville confirme son rôle de Capitale Régionale et s'affirme pleinement comme un acteur majeur dans le développement économique du territoire. De 2006 à 2012, **813 M€** ont été **investis**, financés à **592 M€** par l'autofinancement (73%) et **221 M€** par l'emprunt (27%).

2012, nous aura permis de consolider notre **épargne nette** à **51 M€** soit 16% de nos recettes réelles de fonctionnement contre 8% au niveau national. **Notre épargne nette est le double de celle des autres Villes de la même importance.**

Bien au-delà du bilan comptable, cette présentation du Compte Administratif traduit le travail d'équipe concret que nous avons mené, sous l'autorité de Madame le Maire.

Laissez-moi vous détailler, mes chers collègues, les données principales de ce Compte Administratif 2012.

## SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| NOS FINANCES EN 2012.....  | 4  |
| Les grands équilibres financiers de l'exercice 2012.....           | 5  |
| 1. Les grands agrégats de l'exercice 2012.....                     | 5  |
| 2. Le bouclage du budget 2012 (Dépenses et recettes réelles) ..... | 7  |
| 3. Les indicateurs de gestion .....                                | 8  |
| Les Recettes 2012 .....  | 9  |
| Les Dépenses 2012 .....  | 17 |
| NOS ACTIONS EN 2012.....   | 21 |
| L'éducation .....  | 22 |
| La Restauration Scolaire.....                                      | 24 |
| La Petite Enfance .....  | 25 |
| Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) .....          | 26 |
| La Jeunesse .....  | 27 |
| Les Seniors.....   | 27 |
| La Cohésion Sociale.....   | 29 |
| L'Animal en Ville .....  | 30 |
| La Vie Associative .....   | 31 |
| La Démocratie de Proximité.....                                    | 32 |
| Les Maisons Pour Tous .....  | 33 |
| Le Sport.....  | 34 |
| La Culture .....   | 36 |
| La Promotion Internationale et Touristique.....                    | 38 |
| La Tranquillité Publique .....                                     | 39 |
| La Rénovation Urbaine .....  | 40 |
| L'Aménagement Urbain .....   | 41 |
| L'Environnement et la Biodiversité .....                           | 44 |
| Les Transports.....  | 46 |
| La Voirie .....  | 47 |
| L'Hygiène et la Salubrité .....                                    | 48 |
| La Lutte contre les Inondations .....                              | 49 |
| Le Commerce de Proximité .....                                     | 50 |
| L'innovation .....   | 51 |

# **NOS FINANCES EN 2012**

**UNE GESTION  
RIGoureuse :  
PRIORITE POUR AGIR !**

Garder les marges de manœuvre à long terme de notre Collectivité a été une priorité en 2012.

Cette volonté ne vaut pas pour le seul exercice 2012, elle est au cœur de notre stratégie prospective.

**2012 AURA ETE  
UNE ANNEE  
RIGoureuse QUI  
PRESERVE NOTRE  
AVENIR**

# Les grands équilibres financiers de l'exercice 2012

## 1. Les grands agrégats de l'exercice 2012

Les finances de la Ville en 2012 répondent aux principaux objectifs de développer notre Ville et soutenir l'emploi en maintenant un niveau d'investissement élevé sans faire appel au levier fiscal .

### LES RESULTATS DETAILLES

Les recettes totales, **521 M€** (dont **493,5 M€** de recettes réelles) se présentent de la façon suivante :

#### RECETTES 2012 (en M€)

|                              |            |
|------------------------------|------------|
| Recettes d'ordre             | 27,5       |
| Recettes réelles             | 493,5      |
| Dont résultat antérieur      | 11,1       |
| Dont affectation du résultat | 47,3       |
| Dont titres émis             | 435,1      |
| <b>Recettes totales</b>      | <b>521</b> |

Les dépenses totales s'élèvent à **494,3 M€** (dont **466,8 M€** de dépenses réelles) et se présentent de la façon suivante :

#### DEPENSES 2012 (en M€)

|                         |              |
|-------------------------|--------------|
| Dépenses d'ordre        | 27,5         |
| Dépenses réelles        | 466,8        |
| Dont résultat antérieur | 37,2         |
| Dont mandats émis       | 429,6        |
| <b>Dépenses totales</b> | <b>494,3</b> |

L'exécution du budget par section fait apparaître un résultat brut de **26,7 M€** :

| En M€          | Dépenses     | Recettes   | Résultat 2012 |
|----------------|--------------|------------|---------------|
| FONCTIONNEMENT | 293,9        | 338,2      | 44,3          |
| INVESTISSEMENT | 200,4        | 182,8      | -17,6         |
| <b>TOTAL</b>   | <b>494,3</b> | <b>521</b> | <b>26,7</b>   |

Le tableau ci-dessous détaille la décomposition du résultat par section.

| <b>En M€</b>            | <b>Dépenses réalisées en 2012</b> | <b>Recettes réalisées en 2012</b> | <b>Résultat brut 2012</b> | <b>Dépenses reportées 2011 sur 2012</b> | <b>Recettes reportées 2011 sur 2012</b> | <b>Résultat des reports</b> | <b>Résultat net 2012</b> |
|-------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---------------------------|---|---|-----------------------------|--------------------------|
| Fonctionnement          | 293,9                             | 338,2                             | 44,3                      | 0,7 M€                                  | 0 M€                                    | - 0,7 M€                    | 43,6 M€                  |
| Investissement          | 200,4                             | 182,8                             | -17,6                     | 34,7 M€                                 | 18 M€                                   | -16,7 M€                    | -34,3 M€                 |
| <b>Budget Principal</b> | <b>494,3</b>                      | <b>521</b>                        | <b>26,7</b>               | <b>35,4 M€</b>                          | <b>18 M€</b>                            | <b>-17,4 M€</b>             | <b>9,3 M€</b>            |

Ainsi, le **résultat brut** de l'exercice 2012 s'élève à **26,7 M€** et le **résultat net** (y compris les reports) est de **9,3 M€**.

#### TAUX DE REALISATION DES DEPENSES DE L'EXERCICE 2012 :

Les taux de réalisation font apparaître une saine gestion de la section de fonctionnement ainsi qu'un taux de réalisation des dépenses d'investissement très satisfaisant.

Ainsi le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement s'élève à **96,5%**, celui des dépenses d'équipement à : **75,8%**.

Nos prévisions du Budget Primitif, des Décisions Modificatives ainsi que du Budget Supplémentaire ont donc démontré leur pertinence.

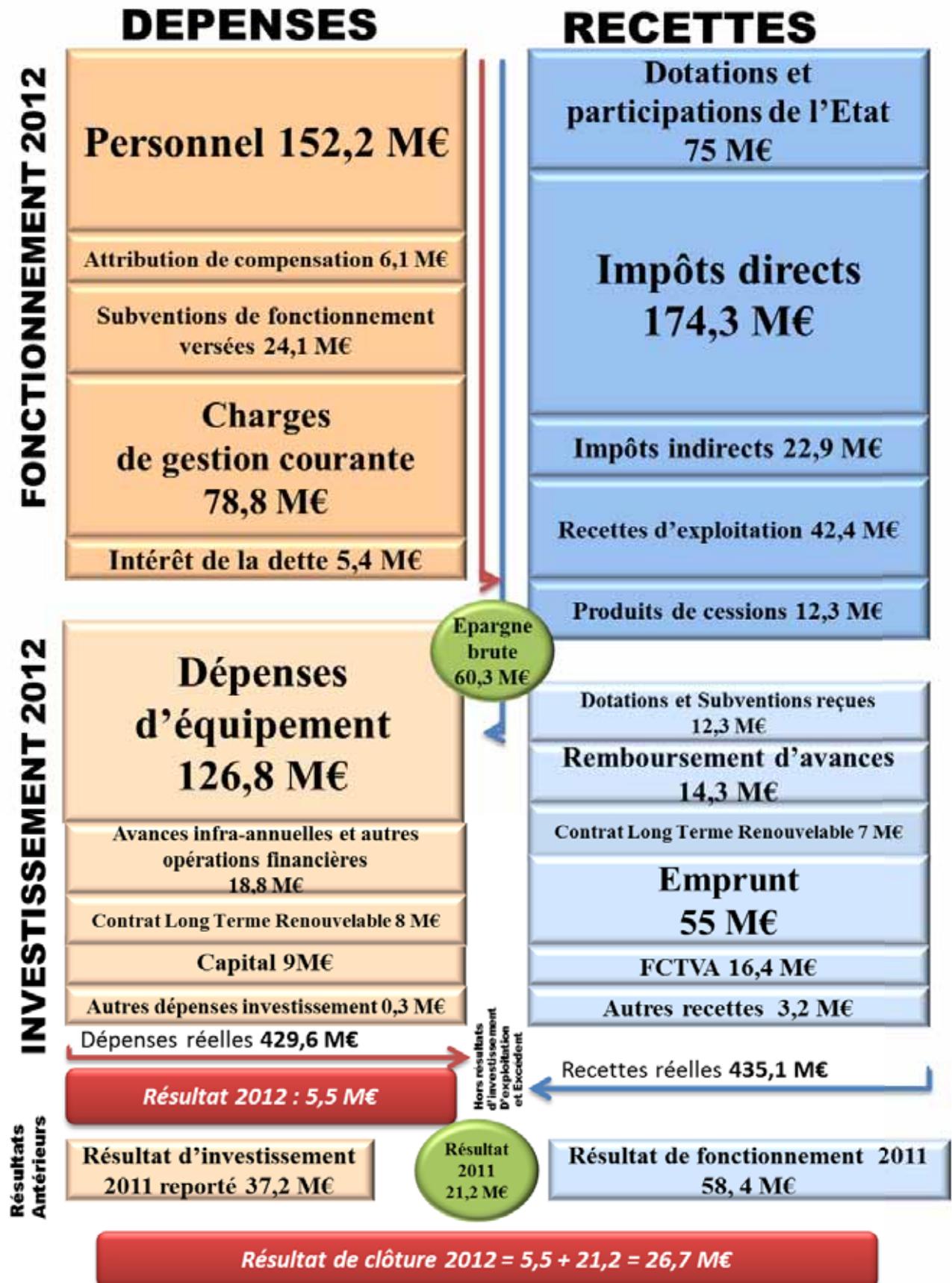
#### BUDGET ANNEXE : EXPLOITATION DU PARKING DE L'HOTEL DE VILLE

Ce Compte Administratif pour le budget annexe de l'exploitation du parking de l'hôtel de Ville comptabilise les recettes totales de **0,9 M€** et des dépenses totales à hauteur de **0,4 M€** sur l'année 2012.

L'exécution du budget 2012 fait apparaître un résultat brut 2012 qui s'élève à **0,5 M€**.

|                      |               |
|----------------------|---------------|
| <b>RECETTES 2012</b> | <b>0,9 M€</b> |
| <b>DEPENSES 2012</b> | <b>0,4 M€</b> |
| <b>RESULTAT 2012</b> | <b>0,5 M€</b> |

## 2. Le bouclage du budget 2012 (Dépenses et recettes réelles)



### 3. Les indicateurs de gestion

Le premier constat que nous pouvons faire sur les équilibres 2012 est net, nos ratios de solvabilité démontrent notre rigueur de gestion :

#### En fonctionnement

- Notre ratio des dépenses réelles de fonctionnement par la population : **1 032 €/hab** pour Montpellier comparé à **1 139 €/hab** pour la moyenne des villes de la strate fait apparaître une gestion économe des deniers publics.
- La dotation globale de fonctionnement par habitant : **255 €/hab** pour la Ville contre **276 €/hab** pour la moyenne nationale montre une **Ville de Montpellier moins favorisée que la moyenne**.

#### En investissement

- Les dépenses d'équipement brut/population : **491 €/hab** par rapport à **267 €/hab** pour la moyenne des villes démontre un dynamisme fort de la Ville de Montpellier en matière d'équipement. **Montpellier investit presque 2 fois plus que les Villes qui lui sont comparables**.
- L'encours de la dette/population est de **859 €/hab** contre **1 088 €/hab** pour la moyenne des villes de la strate. Ce ratio illustre la gestion maîtrisée de notre endettement : **inférieur de 20% à la moyenne**.

#### En matière d'autofinancement

- L'épargne brute s'élève à **60 M€** soit 18 % des recettes réelles de fonctionnement (hors résultat d'exploitation reporté). **Elle est supérieure au niveau national** qui est de 15%
- En 2012 l'épargne nette est de **51 M€** et représente 16 % des recettes réelles de fonctionnement (hors résultat d'exploitation reporté) contre 8 % au niveau national. **Notre épargne nette est le double de celle des autres Villes de même importance**.

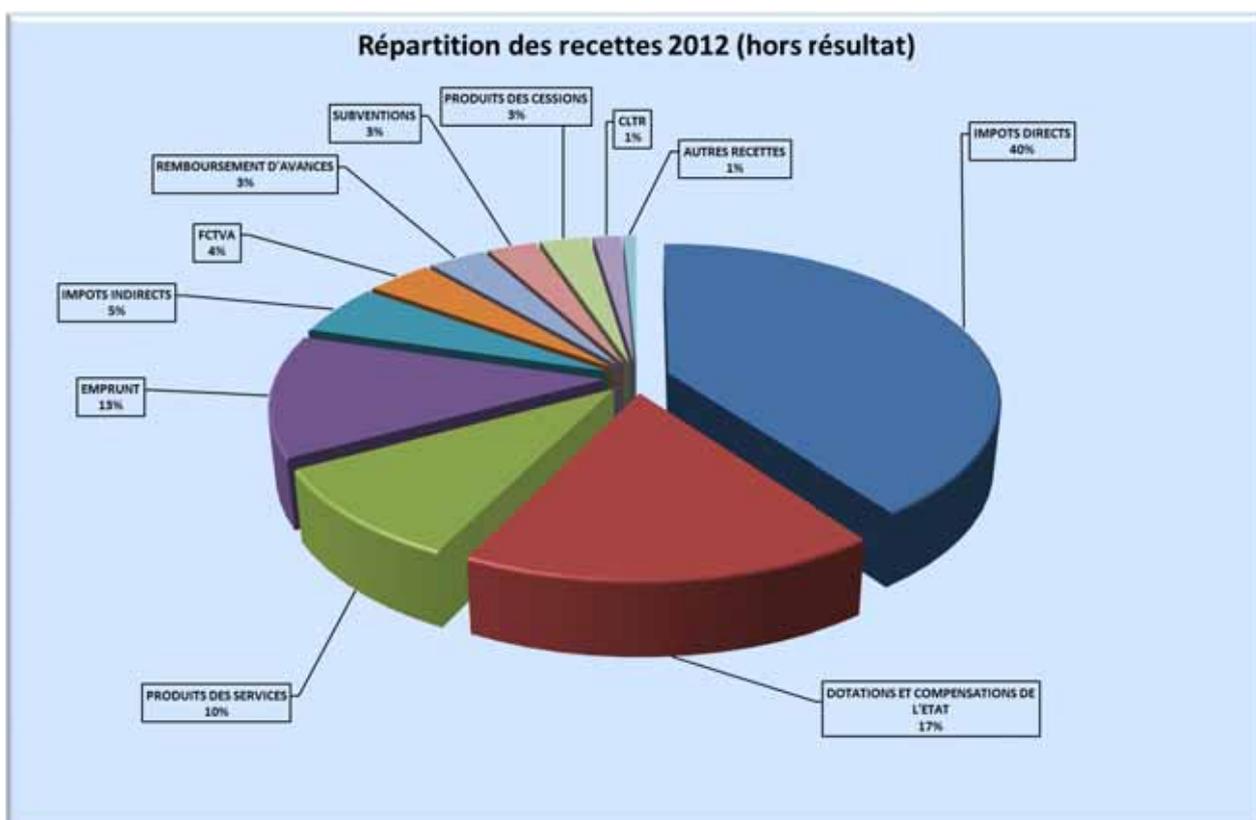
# Les Recettes 2012

## LA REPARTITION DES RECETTES

Le graphique ci-dessous présente la répartition des recettes de l'exercice (hors résultat). Il fait apparaître les 2 principales recettes de notre budget qui sont :

- ✓ **La fiscalité**
- ✓ **Les dotations et compensations de l'Etat**

Et qui représentent à elles 2, **57%** des recettes de l'exercice.



## UNE FISCALITE STABLE EN 2012

En 2012, la Ville a choisi pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive de maintenir ses taux d'imposition stables (0%), afin de ne pas grever le pouvoir d'achat des montpelliérains en ces temps de difficultés économiques.

**Taux 2012 = Taux 2011 = Taux 2010 = Taux 2009**

Les taux appliqués aux bases fiscales s'établissent ainsi :

- 22,49% pour la taxe d'habitation
- 31,18% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 112,71% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties

Le produit fiscal 2012 est de **174,3 M€** (dont rôles supplémentaires).

L'allègement des cotisations de l'ensemble des foyers fiscaux, et notamment celles des contribuables les plus modestes, représente **15,9 M€** (environ 21,5% du produit de la taxe d'habitation qui s'est élevé en 2012 à **74 M€**).

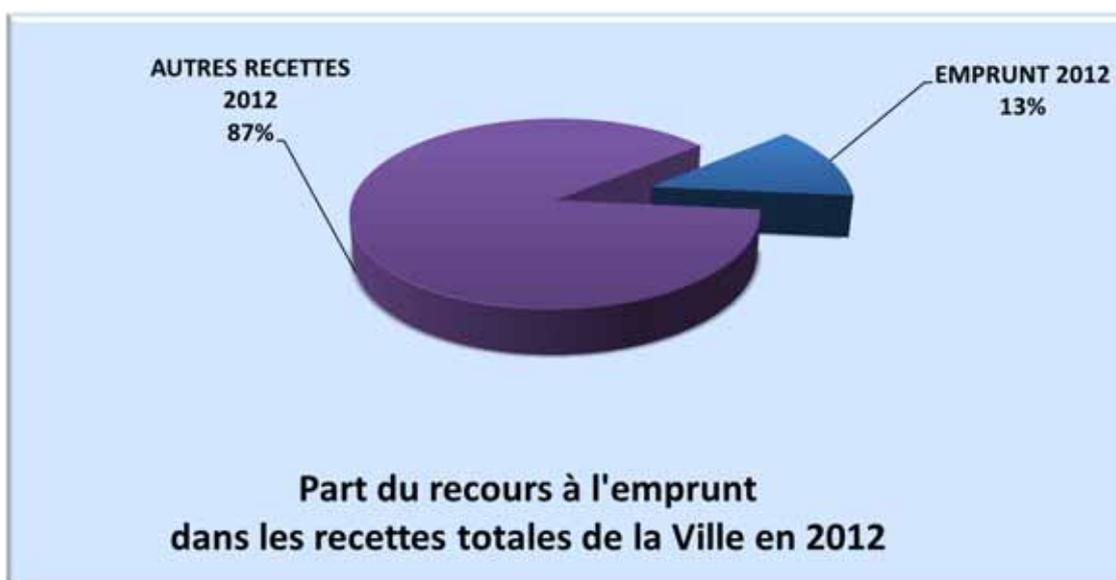
S'il était défalqué du taux de taxe d'habitation, celui-ci serait ramené de **22,49%** à **18,52%**.

**Taux réel de TH (Taxe d'habitation) : 18,52%**

## UN RECOURS A L'EMPRUNT MODERE ET SECURISE

Le recours à l'emprunt en 2012 est resté modéré, il fige ainsi des conditions financières aux marges intéressantes.

|                             |                 |
|-----------------------------|-----------------|
| <b>EMPRUNT 2012</b>         | <b>55 M€</b>    |
| <b>AUTRES RECETTES 2012</b> | <b>380,1 M€</b> |



Toujours sécurisé, le **taux moyen de la dette** de la Ville de Montpellier s'est établi à **2,25 %**, il est en baisse par rapport à 2011 (2,80%).

| Les taux moyens constatés en              | 2009         | 2010         | 2011         | 2012         |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|
| <b>Ville de Montpellier</b>               | <b>2,37%</b> | <b>2,63%</b> | <b>2,80%</b> | <b>2,25%</b> |
| <i>Villes de + de 100 000 habitants</i>   | <i>3,01%</i> | <i>3,15%</i> | <i>3,32%</i> | <i>NC</i>    |
| <i>Ensemble des collectivités locales</i> | <i>2,97%</i> | <i>3,09%</i> | <i>3,29%</i> | <i>3,13%</i> |

Source : Observatoire Finance Active

### TAUX MOYEN DE LA DETTE



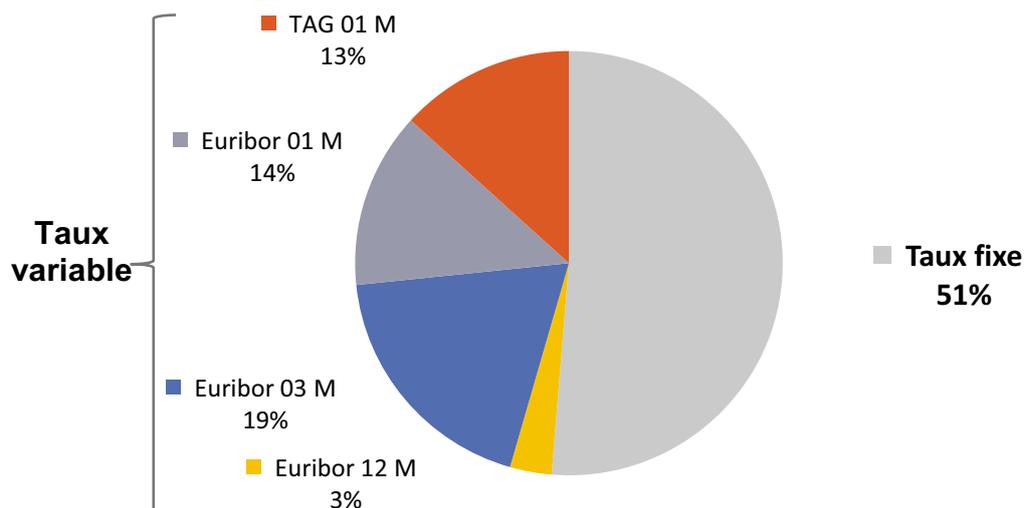
L'emprunt est réparti à hauteur de 51 % en taux fixe et 49 % en taux variables, tous nos emprunts sont classés 1A sur l'échelle des risques Gissler.

#### La dette portant sur des intérêts à taux fixe

|                                 |           |
|---------------------------------|-----------|
| <b>Montant</b>                  | 113,9 M€  |
| <b>Taux moyen</b>               | 3,71 %    |
| <b>Durée résiduelle moyenne</b> | 21,25 ans |
| <b>Durée de vie moyenne</b>     | 10,87 ans |

#### La dette portant sur des intérêts à taux variable (hors tirage CLTR de 7 M€)

|                                 |           |
|---------------------------------|-----------|
| <b>Montant</b>                  | 108,1 M€  |
| <b>Taux moyen</b>               | 0,81 %    |
| <b>Durée résiduelle moyenne</b> | 20,70 ans |
| <b>Durée de vie moyenne</b>     | 11,19 ans |



#### Principaux index du marché monétaire servant de référence au calcul de taux variable

- **EONIA** (European Overnight Index Average) : taux de rémunération des dépôts interbancaires du jour.

Le taux EONIA est l'un des deux taux de référence du marché monétaire de la zone euro, avec le taux Euribor, qui couvre lui les durées allant d'une semaine à un an.

- **EURIBOR** (EURO InterBank Offered Rate) **1 mois, 3 mois, 6 mois, 12 mois** : taux monétaire pour la zone Euro. Un taux monétaire est un taux court-terme (inférieur à un an).

Le taux Euribor définit le coût de l'argent pour différentes durées (par exemple Euribor 1 mois pour un mois, Euribor 12 mois pour 1 an).

- **TAG** (Taux Annuel Glissant) **1 mois, 3 mois, 6 mois** : Il est égal à la capitalisation sur des périodes de 1 à 12 mois des moyennes arithmétiques mensuelles de l'EONIA.

#### Une capacité de désendettement préservée :

La **capacité de désendettement** de la Ville demeure ainsi maîtrisée. Elle s'établit en 2012 à **3,7 ans**. Le seuil d'alerte est communément fixé à 10 ans.

## LES CHIFFRES CLES DE LA DETTE AU 31/12/2012

**36 emprunts** répartis auprès de 10 prêteurs dont 8 banques

|                                | au 31/12/2011 |     | au 31/12/2012   |            |
|--------------------------------|---------------|-----|-----------------|------------|
| <b>DETTE GLOBALE</b>           | 176 M€        |     | <b>221,9 M€</b> |            |
| <b>TAUX MOYEN</b>              | 2,80%         |     | <b>2,25%</b>    |            |
| <b>DUREE RESIDUELLE</b>        | 21 ans 5 mois |     | <b>21 ans</b>   |            |
| <b>Encours à taux fixe</b>     | 91,4 M€       | 52% | <b>113,8 M€</b> | <b>51%</b> |
| avec un taux moyen de          | 3,96%         |     | <b>3,71%</b>    |            |
| <b>Encours à taux variable</b> | 84,6 M€       | 48% | <b>108,1 M€</b> | <b>49%</b> |
| avec un taux moyen de          | 1,65%         |     | <b>0,81%</b>    |            |

Pour information, le **taux moyen** des emprunts des collectivités locales en 2011 s'établit à 3,29% avec un minimum de 1,08% en taux variable et un maximum de 6,07% en taux fixe (source : Observatoire Finance Active)

.....tous répartis en **Classe 1A** sur l'échelle des risques « Gissler », présentant un couple "risque Structure/Sous-jacent" minimum.

### VILLE DE MONTPELLIER

Risque global faible  
 > Taux fixe ou variable classique  
**(1A) : 100%**



# MONTPELLIER

bénéficie d'une dette

# 100% sécurisée

du fait de l'

## absence totale de produits structurés

## **REMBOURSEMENTS D'AVANCES**

Dans le cadre de convention de mandat avec la SERM, la Ville de Montpellier est amenée à lui verser des avances infra-annuelles de trésorerie. Pour 2012, le montant des remboursements de ces avances s'élève à **12 M€**.

## **DROITS DE MUTATION**

Les Notaires de France prévoient dès 2008, compte-tenu d'une conjoncture immobilière difficile, une chute d'environ 25% du nombre de transactions immobilières en France, qu'il s'agisse du neuf ou de l'ancien.

Nombre de collectivités locales ont effectivement enregistré un effondrement à l'échelon départemental et communal du nombre des transactions, redescendu au niveau des années 1990.

Ainsi, leurs budgets ont pâti d'une baisse substantielle du montant des droits de mutation versés, et cette situation perdure à ce jour dans beaucoup de grandes villes, du fait d'un marché immobilier qui peine à retrouver sa dynamique.

Le budget de la **Ville de Montpellier**, grâce à ses recettes diversifiées, a permis de faire face à ce phénomène : les droits de mutation représentant environ **3%** des recettes de fonctionnement.

Montpellier suite au tassement de ces droits de mutation en 2009 a bien résisté à la crise avec un niveau de 2012 supérieur à celui qui prévalait en 2007.

L'évolution des droits de mutation sur les 6 dernières années s'établit de la façon suivante :

| 2007   | 2008 | 2009   | 2010   | 2011    | <b>CA 2012</b> |
|--------|------|--------|--------|---------|----------------|
| 9,3 M€ | 9 M€ | 6,6 M€ | 9,2 M€ | 10,6 M€ | <b>9,7 M€</b>  |

## DOTATIONS ET COMPENSATIONS

Le montant total des dotations et compensations de l'Etat s'est élevé en 2012 à **75 M€**.

### Répartition des dotations et compensations



Rappelons que depuis 2011 les dotations de l'Etat ne progressent plus au niveau national, et pour les années **2014 et 2015**, le gouvernement a annoncé une **baisse des concours financiers à hauteur de 1,5 milliard d'euros chaque année**. Parallèlement dans un but de réduction des inégalités de ressources et de charges existant entre les collectivités locales, nous assistons à la montée en charge des mécanismes de péréquation horizontale, dont les conséquences font encore aujourd'hui l'objet de discussions.

## LES PRODUITS DES SERVICES

Les **produits des services** représentent une part stable dans le financement de la Ville de Montpellier, soit **42,4 M€**.

Les postes les plus significatifs sont les suivants :

- \* **Les redevances d'utilisation du domaine** s'élèvent à **9,4 M€** en 2012 ; elles regroupent notamment les produits liés à l'occupation du domaine public pour les marchés, les enseignes, les fibres optiques, ceux relatifs à la location de locaux et au stationnement sur la voie publique ...
- \* **Les produits des services** publics, pour l'accueil de la petite enfance dans les crèches, la restauration des élèves des écoles, les entrées à la Serre Amazonienne représentent en 2012, **9,6 M€**.
- \* **Les participations diverses** (Etat, Conseil Général, Communauté d'Agglomération) s'élèvent à **13,2 M€** au total. En particulier, la participation de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) au titre de l'accueil de la petite enfance s'élève à **9,5 M€** en 2012, soit une confirmation de son soutien par rapport aux années précédentes. Que tous ces partenaires en soient ici remerciés
- \* **Les produits de gestion courante**, avec notamment les redevances versées par les délégataires de services publics, s'élèvent cette année à **7,7 M€**.
- \* En outre, les **produits exceptionnels**, recouvrant notamment les produits financiers, indemnités de sinistres et produits des contentieux, représentent **2,1 M€** en 2012.

Il est à noter concernant les produits des services, que la tarification sociale choisie par le Conseil Municipal en faveur des plus modestes permet à tous les Montpelliérains de bénéficier des services publics municipaux.

## LES PRODUITS DES CESSIONS

Les **produits des cessions** représentent une part variable dans le financement de la Ville de Montpellier. Ils ont représenté **12,3 M€** en 2012



# Les Dépenses 2012

## LA REPARTITION DES DEPENSES

Les dépenses réelles totales de la Ville (hors résultat) s'élèvent à **429,6 M€**.

La répartition des dépenses réelles de la Ville de Montpellier en 2012 par type d'interventions est présentée dans le graphique ci-dessous :



Les 4 principaux postes de dépenses en 2012 sont :

- ✓ L'éducation et la jeunesse
- ✓ Les actions en faveur du renouvellement et du développement urbain
- ✓ La solidarité
- ✓ L'environnement

Le **Compte Administratif 2012** est donc **cohérent** par rapport aux axes des politiques publiques définis comme prioritaires par la majorité municipale.

## LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le total des dépenses réelles de fonctionnement en 2012 s'élève à **266,6 M€**.

Les principaux postes sont les suivants :

### ✓ **CHARGES DE GESTION COURANTE**

A hauteur de **78,8 M€**, les charges de gestion courante prennent en compte toutes les nouvelles réalisations de l'année 2012.

Elles englobent notamment le Contrat de Nettoyement de la Ville (18,2 M€), le Contrat de Lutte Anti-tags (1,2 M€), l'achat de matières premières pour la Restauration Scolaire (2,2 M€), le Contrat de gestion du Stationnement en Surface (1,1 M€), les dépenses d'Energie (2,4 M€). Elles sont présentées en détail dans la deuxième partie de ce rapport.

### ✓ **DEPENSES DE PERSONNEL**

L'année 2012 est caractérisée par une augmentation sensible de la masse salariale qui s'établit à **152,2 M€** (145,7 M€ en 2011). Cette augmentation s'explique par :

- Les créations de postes de l'année 2011, liées aux ouvertures d'équipements
- L'effet glissement vieillesse technicité
- La participation aux frais de mutuelles

Pour son accueil sur ses différents sites, la Ville a obtenu, confirmé et étendu ces dernières années la certification Qualiville. Elle est la ville de France ayant obtenu cette labellisation sur le périmètre d'action le plus large.

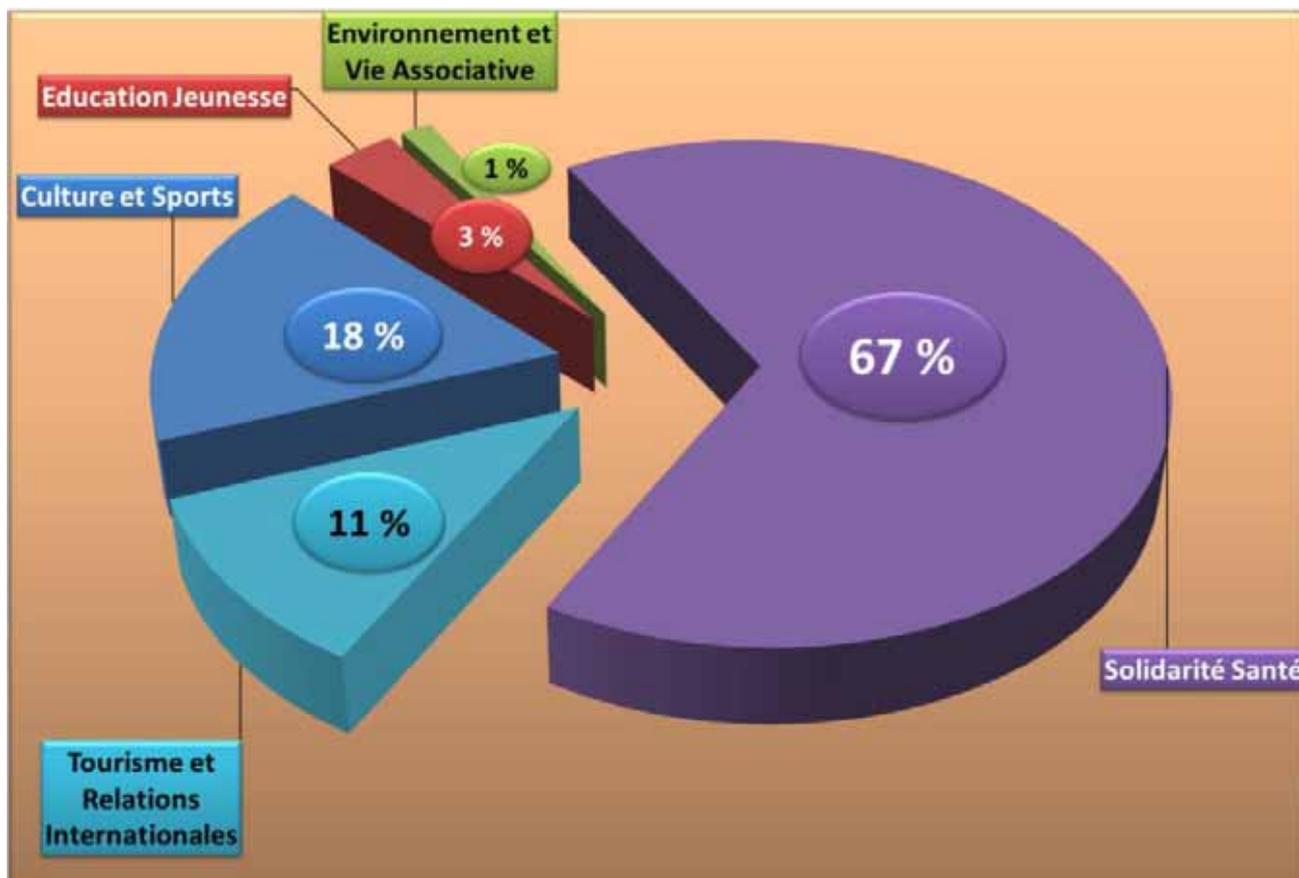
Toujours dans un souci de qualité du service public, la Ville a mis en place l'accueil en nocturne instauré le jeudi soir jusqu'à 19 heures, qui a enregistré un fort succès lors de la première année sur le nouvel Hôtel de Ville, plus de 2 000 Montpelliérains ont pu effectuer leurs démarches dans ce créneau horaire.

Profitons de ce Compte Administratif 2012 pour souligner une nouvelle fois l'implication sans faille de nos fonctionnaires municipaux. Qu'ils en soient ici publiquement remerciés.

## ✓ SUBVENTIONS

Les subventions s'élèvent en **2012** à **24,1 M€**. C'est la marque d'une politique dynamique de soutien actif aux associations et partenaires de la Ville, qui représentent un vecteur majeur du lien social.

Les subventions se répartissent de la façon suivante :



### ✓ CHARGES FINANCIERES

La part des **intérêts** de la dette, **5,4 M€**, représente 2 % des dépenses réelles de fonctionnement pour Montpellier, alors que la moyenne nationale des communes est de 3,4% (source : Direction Générale des Collectivités Locales - chiffres 2010, derniers chiffres publiés).

### ✓ ATTRIBUTION DE COMPENSATION

L'attribution de compensation, qui retrace le montant reversé par la Ville à la Communauté d'Agglomération pour compenser le transfert de certaines charges, s'établit en 2012 à un **niveau constant par rapport aux années précédentes**, soit à **6,1 M€**.

Représentant 62 % des habitants de l'Agglomération, la Ville de Montpellier contribue à hauteur de 65 % de la Cotisation Economique Territoriale (CET) perçue par la Communauté d'Agglomération. Ainsi, elle participe à la dynamique de notre aire urbaine en collaboration avec l'ensemble des communes membres.

## LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement se répartissent comme suit :

### ✓ DEPENSES D'EQUIPEMENT

En maintenant un niveau élevé de dépenses d'équipement, **126,8 M€**, la Ville aménage ses quartiers et joue son rôle de levier économique majeur.

En 2012, le montant des dépenses d'équipement par habitant s'établit donc à **491 €** à Montpellier alors que la moyenne nationale est de **267 €**. Il est important de souligner que ces dépenses représentent un soutien primordial à l'économie locale.



### ✓ LE REMBOURSEMENT DU CAPITAL EN 2012

Remboursement du capital de la dette en 2012 : **9 M€**.

Ainsi, notre annuité de dette en 2012 aura été de **14,4 M€** (5,4 M€ d'intérêt, 9 M€ de capital)

# NOS ACTIONS EN 2012

**NOTRE  
COLLECTIVITE AU  
SERVICE DE  
MONTPELLIER ET  
DES  
MONTPELLIÉRAINS**

La Ville de Montpellier travaille sur 24 thématiques de fond.

Plus de 150 corps de métiers sont regroupés au sein des services municipaux.

**POURSUITE DE  
L'ACTION POUR,  
PAR ET AVEC LES  
MONTPELLIÉRAINS**

# L'éducation

63,9 M€ en 2012



**Premier budget de la Ville**, la Réussite Educative est la priorité de notre politique en faveur de la jeunesse. En 2012, **19 000 élèves** ont fréquenté les quelques 800 classes réparties dans 119 établissements publics.



Dans un contexte de mutualisation des moyens, la Ville a pour objectif d'anticiper l'arrivée d'enfants à scolariser dans les nouveaux quartiers, ou en renouvellement urbain, tout en maintenant son patrimoine scolaire existant.

## Principaux travaux d'investissement en 2012 :

- L'école **Beethoven** dans le quartier des Grisettes pour un montant de : **2,3 M€**
- L'école **Mitterrand** dans le quartier Malbosc : **5,7 M€**
- L'école **Chengdu** dans le quartier Port Marianne : **1,5 M€**
- Gros travaux d'entretien : **5,9 M€**

En 2012, les travaux menés sur les établissements scolaires ont intégré les objectifs de développement durable, notamment en matière d'économie d'énergie et d'amélioration du confort thermique des élèves tout en réduisant les coûts de consommation.

Le **projet éducatif** mené en 2012 s'inscrit dans une démarche qui vise à améliorer la réussite scolaire des élèves. Il s'articule autour de 5 axes éducatifs essentiels pour l'enfant :

- L'**Identité** : ex : l'apprentissage de la langue
- La **Citoyenneté** : ex : l'éducation au « vivre ensemble » ;
- L'**Eveil** : ex : initiation ludique à la culture scientifique et technique et au développement durable
- L'**Intégration** : ex : appropriation d'un destin collectif par la découverte du patrimoine de la ville
- La **Socialisation** : ex : pratique des sports collectifs et du spectacle vivant



L'année 2012 nous a permis de poursuivre la **valorisation de l'offre d'actions éducatives** et pédagogiques avec un encadrement adapté et qualifié.

# La Restauration Scolaire

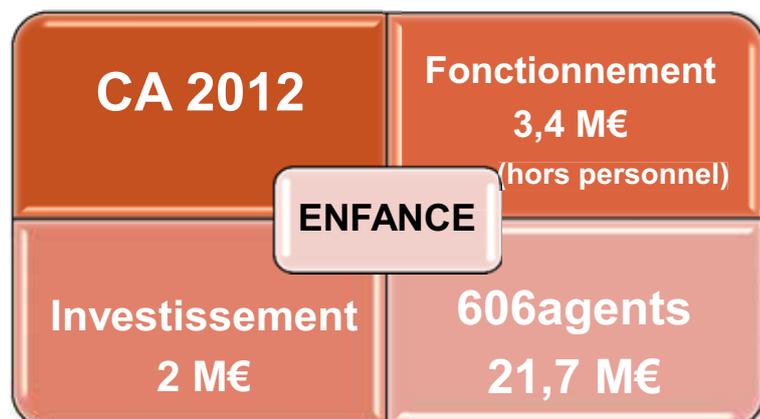


En 2012, la Ville a proposé 1 320 000 repas, soit plus de 9 000 repas variés et de qualité servis chaque jour dans les restaurants scolaires. Le coût moyen du repas servi pour notre structure est de **10 €**, il est supporté à 70% par la Ville. La tarification pour les familles est restée inchangée en 2012, et couvre les 29% restant, 1% à la charge de la CAF.



# La Petite Enfance

27,1 M€ en 2012



En 2012, la Ville de Montpellier a poursuivi l'équipement des quartiers en structures d'accueil de Petite Enfance.

## 2012 aura été une année exceptionnelle avec l'ouverture de 2 nouvelles crèches :

La **crèche Adélaïde Cambon**, (investissement en 2012, **0,5 M€** sur un programme de 1,2 M€), sur la place Georges Frêche et la **crèche Joséphine Baker**, (investissement en 2012, **0,6 M€** sur un programme de 2,8 M€) dans le quartier Ovalie.

## L'offre d'accueil se décline de la façon suivante :

| Structures                     | Nombre |
|--------------------------------|--------|
| Crèches municipales            | 17     |
| Crèches associatives           | 23     |
| Crèches familiales municipales | 2      |
| Multi-accueils municipaux      | 13     |
| Jardin d'enfant municipal      | 1      |
| Relais assistantes maternelles | 5      |

## Les principaux travaux d'investissement menés en 2012 sont :

Gros travaux d'entretien et de mise en sécurité des espaces de jeux : **0,5 M€**

Finalisation de la crèche **Adélaïde Cambon** : **0,5 M€**

Finalisation de la crèche **Joséphine Baker** : **0,6 M€**

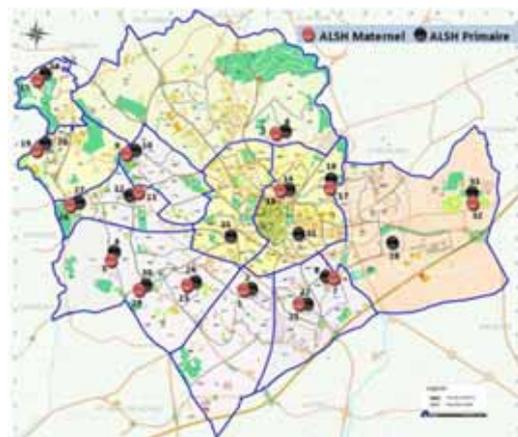
Travaux micro crèche **Azema** : **0,1 M€**

Travaux crèche **Edelweiss** : **0,3 M€**

Le partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, concrétisé par la signature du **4<sup>ème</sup> Contrat Enfance** pour la période 2011 – 2014, permet chaque année d'élargir l'offre d'accueil pour les petits montpelliérains. En **2012** ce sont plus de **4 000 enfants** qui sont accueillis quotidiennement.



## Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.)



Les Centres de Loisirs sont au nombre de 33 répartis sur l'ensemble du Territoire. Les demandes d'admission se font auprès de la direction de l'accueil de loisirs.

- 15 maternels (3-6 ans)
- 18 primaires (6-12 ans)

Sur ces Centres de Loisirs, 12 conjuguent accueils élémentaires et maternels, 9 spécifiquement maternels ou primaires, pour une capacité d'accueil de plus **1200 enfants par jour**, de 8h à 18h les mercredis et/ou vacances scolaires.

- 544 maternels (3-6 ans)
- 690 primaires (6-12 ans)

Pour toutes ces périodes, l'accueil se fait à la journée ou en demi-journée au choix de la famille.



**CENTRE « ASTERIX » - QUARTIER GRAMMONT**

Avec une tarification adaptée aux ressources et à la composition des familles, les Centres de Loisirs ont proposé en 2012 un service de proximité accessible.

# La Jeunesse

*Des aides pour le logement*

1/3 des montpelliérains a entre 12 et 25 ans. Cette situation participe au dynamisme de la Cité. En 2012, la Ville a offert à notre jeunesse de nombreux services, des lieux de rencontre, de conseil et d'échanges, qui sont autant de pôles d'aides et de créativité.

**L'espace jeunesse** avec un budget de **0,3 M€** en 2012 a mis en place des dispositifs utiles à plus de 87 000 jeunes de 12 à 19 ans, dans le domaine de l'emploi, de la prévention et de la citoyenneté.

Avec la **Carte été jeune**, 1 500 jeunes ont eu accès aux activités de loisirs, de sports et de culture. En 2012 le dispositif permettant aux jeunes d'obtenir le BAFA a été doublé et une aide au permis 2 roues s'est développée.

Le dispositif **Clé Montpellier Logement (0,1 M€)** a permis de financer 3 types d'aides :

- Aide au financement du premier mois de loyer dans une limite de 1 000 €
- Aide au financement des équipements nécessaires à l'installation d'appareils ménagers pouvant se monter à 800 €
- Aide au financement du dépôt de garantie à titre exceptionnel dans la limite de 1 000 €

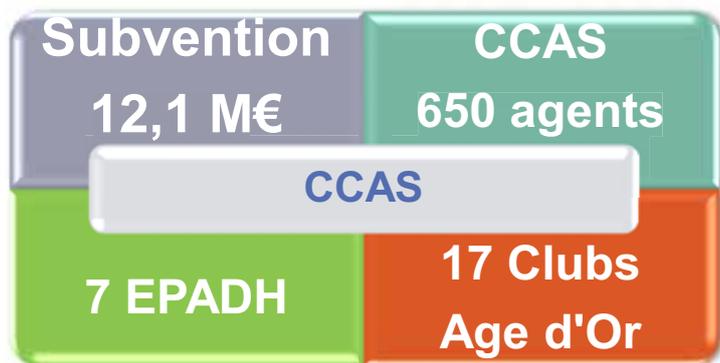


2012, début de la réflexion sur l'implantation de la **Cité de la Jeunesse** et de l'**Auberge de Jeunesse** sur le site de l'E.A.I.

**L'auberge de jeunesse,  
ça va être là !**



# Les Seniors



La Ville de Montpellier a soutenu, en 2012, le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** en portant la subvention à **12,1 M€**.

Parmi les travaux importants réalisés en 2012, nous pouvons citer la réhabilitation de **l'EHPAD La Carriera**, dans le quartier Mosson, plus précisément la mise en conformité de la cuisine et la première tranche de réhabilitation des chambres.



Un 17<sup>ème</sup> Club de l'Age d'Or a ouvert ses portes en 2012, le club Jacqueline Bégin. Situé dans le quartier Saint Martin, il propose les activités suivantes :

- Jeux de société
- Bal
- Loto
- Scrabble

Au-delà de l'action en faveur des seniors, le CCAS est en outre un formidable outil de cohésion sociale qui propose des prestations afin de remédier aux situations de précarité et de grande difficulté sociale (suivi des personnes isolées, des personnes en situation d'exclusion et domiciliation des personnes sans domicile fixe), et qui intervient en faveur de l'accès aux droits, aux aides, aux services et à l'emploi des personnes porteuses de handicap.

La Ville a également aidé au développement du Fonds d'Aide aux Jeunes (0,4 M€), qui fait parti des dépenses récurrentes du CCAS, et se matérialise par des secours pécuniers et alimentaires.

# La Cohésion Sociale

La politique de **Cohésion Sociale** s'exprime dans toutes les thématiques de notre budget. Des actions spécifiques s'y rajoutent afin de garantir à chacun un accès équitable et juste à la vie de notre Cité.

En 2012 le budget affecté à ces actions spécifiques a été de : **1,2 M€**

Le **Contrat Urbain de Cohésion Sociale (0,6 M€)** a connu une montée en puissance en 2012. Le CUCS est aujourd'hui un véritable levier social porté en partenariat avec le Département de l'Hérault, la Communauté d'Agglomération de Montpellier, la Caisse d'Allocations Familiales et le Centre Communal d'Action Sociale.

La Ville a été le support organisationnel de **manifestations** autour du handicap, de l'exclusion et de la santé (**0,2 M€**)



Les **Cluses d'Insertion dans les marchés publics** concrétisent la politique de commande publique qui intègre dans ses procédures administratives la nécessité pour les soumissionnaires à nos appels d'offres, d'y prévoir l'intégration de personnes en difficulté d'insertion professionnelle.

**10 000**  
heures de travail par  
an sont réservées aux  
personnes en insertion,  
grâce à la clause  
sociale que la Ville de  
Montpellier impose dans  
ses marchés publics.

Un effort particulier en matière d'**accessibilité** aux divers événements et espaces publics pour les personnes à mobilité réduite a été réalisé en 2012.

# L'Animal en Ville

Depuis plus de 10 ans la politique de gestion de **l'animal en ville** vise à harmoniser la mitoyenneté entre les habitants et les animaux vivant en milieu urbain. La Ville de Montpellier en 2012 a mobilisé plusieurs services en ce sens.

- Le service Hygiène pour le suivi sanitaire (chats, pigeons, corbeaux, rats et insectes ...)
- Le service Propreté pour l'éducation canine
- Les Espaces Verts pour l'aménagement des parcs et jardins
- La Police Municipale afin de faire respecter les réglementations en ce domaine.



Le 7 avril 2012 a eu lieu la **4<sup>ème</sup> journée de l'animal en Ville** : cette manifestation qui associe les services de la Ville et de nombreux partenaires qui travaillent sur cette thématique a connu un véritable succès.

# La Vie Associative



Montpellier connaît une **vie associative** dense et intense. Cette activité contribue au **dynamisme** de la Ville dans tous les secteurs.

En 2012 la Ville a donné des moyens et mis en place des outils permettant de valoriser l'action des associations :

- **L'annuaire des associations** et le **portail des associations** sur le site internet de la Ville
- Le **3<sup>ème</sup> rendez-vous des subventions et partenariats** dans le hall de l'hôtel de Ville. La moitié des associations inscrites sur le portail internet ont été reçues à cette occasion, et 1 360 dossiers ont été déposés.
- 1200 associations ont participé à la 32<sup>ième</sup> édition de **l'Antigone des Associations** en septembre 2012, avec plus de 100 000 visiteurs venus rencontrer les acteurs du tissu associatif.



# La Démocratie de Proximité

Mettre la population au cœur des enjeux du développement de notre Ville, faire de Montpellier la **Ville de la Proximité**, c'est l'objectif poursuivi en 2012 par notre équipe municipale.

Plusieurs outils ont permis d'atteindre cet objectif de proximité :

- Les **Conseils Consultatifs** (Conseils de Sages, Conseil Municipal des Jeunes ...)
- **Montpellier au Quotidien** qui apporte des réponses concrètes aux demandes des particuliers via le numéro vert : 0 800 340 707.



- Les crédits de proximité : **Montpellier au Quotidien** et les **Conseils Citoyens de Secteurs** ont permis de réaliser pour **1,6 M€** de travaux de proximité pour les montpelliérains.



- 2012 aura permis d'effectuer des travaux à hauteur de **0,2 M€** sur la Mairie de proximité de **la Pompignane**.

# Les Maisons Pour Tous

9,6 M€ en 2012



Le réseau des **Maison pour Tous**, créé il y a plus de 30 ans, est un dispositif formidable situé au cœur des bassins de vie. L'**intégration** en 2011 aux **services municipaux** a donné un nouvel élan à cet outil et renforcé sa mission de service public.

Quelques chiffres qui illustrent leurs activités en 2012 :

- 27 Maisons pour Tous réparties sur le territoire de la Ville
- 600 activités proposées aux Montpelliérains
- 1 200 ateliers hebdomadaires ouverts aux personnes de tous âges
- 18 000 abonnés fréquentant régulièrement les activités encadrées au sein même des Maisons pour Tous



Par ailleurs plus de 300 soirées ont été organisées en partenariat avec les associations et comités de quartier et ont accueilli plus de 30 000 personnes.

# Le Sport

17,8 M€ en 2012



L'année **2012** fut exceptionnelle sur le plan sportif avec comme événement phare le titre de **champion de France de football de première division** avec à la clé des rencontres européennes de prestige en Ligue des Champions.



En 2012, **Montpellier la Ville la plus sportive de France** a reçu le prix décerné par l'**Académie des Sports**. C'est la toute première fois depuis l'origine du palmarès qu'une collectivité est choisie comme lauréate.

La Ville mène une politique tonique en étroite collaboration avec l'ensemble des **clubs sportifs** et leurs usagers.

En 2012, la **Fête des Sports** a rassemblé dans le Parc Montcalm tout le monde sportif Montpelliérain.



Les principaux investissements en 2012 :

- **Gymnase du lycée Marianne (3 M€)**
- Aménagement de la piste du **stade Philippides (1,3 M€)**
- Travaux de construction de locaux et vestiaires sur le **Domaine de Grammont (1,3 M€)**
- Programme de **rénovation des sols sportifs** dans les installations couvertes (**0,2 M€**)
- Travaux sur le **terrain du Mail des Abbés (0,4 M€)**
- Réfection vestiaires et tribunes **Petit Bard (0,1 M€)**
- Sécurité **Skate Park Grammont (0,1 M€)**
- Renouvellement de **terrains en synthétique (0,5 M€)**

L'offre sportive sur Montpellier est considérable avec **50 disciplines** pouvant être pratiquées dans **250 équipements** sportifs municipaux.

|                              |           |
|------------------------------|-----------|
| <b>Plateaux Sportifs</b>     | <b>43</b> |
| <b>Tennis</b>                | <b>37</b> |
| <b>Football</b>              | <b>32</b> |
| <b>Boulodrome</b>            | <b>30</b> |
| <b>Salle de Sport</b>        | <b>19</b> |
| <b>Gymnase</b>               | <b>18</b> |
| <b>Multisports</b>           | <b>10</b> |
| <b>Beach Volley</b>          | <b>9</b>  |
| <b>Mini Football</b>         | <b>5</b>  |
| <b>Multisports</b>           | <b>5</b>  |
| <b>Mur d'escalade</b>        | <b>4</b>  |
| <b>Parcours Sportif</b>      | <b>4</b>  |
| <b>Jeu Lyonnais</b>          | <b>3</b>  |
| <b>Plaine de Jeu</b>         | <b>3</b>  |
| <b>Auto Modélisme</b>        | <b>2</b>  |
| <b>Base de Pleine Nature</b> | <b>2</b>  |
| <b>Gymnase Spécialisé</b>    | <b>2</b>  |
| <b>Rugby</b>                 | <b>2</b>  |
| <b>Skate Park</b>            | <b>2</b>  |
| <b>Tir aux armes</b>         | <b>2</b>  |
| <b>Base Nautique</b>         | <b>1</b>  |
| <b>Base-Ball</b>             | <b>1</b>  |
| <b>Centre Equestre</b>       | <b>1</b>  |
| <b>Football Américain</b>    | <b>1</b>  |
| <b>Gymnase Spécialisé</b>    | <b>1</b>  |
| <b>Parcours Atelier VTT</b>  | <b>1</b>  |
| <b>Piste d'Athlétisme</b>    | <b>1</b>  |
| <b>Quillodrome</b>           | <b>1</b>  |
| <b>Stade d'Athlétisme</b>    | <b>1</b>  |
| <b>Tir à l'arc</b>           | <b>1</b>  |

### **Montpellier Sports – Sport Solidaire**

Avec le dispositif mis en place pour les titulaires de la **carte « Montpellier-Sports »** (5 €) c'est une offre gratuite qui est proposée aux enfants et aux seniors encadrée pas les éducateurs de la Ville.



Ainsi en 2012 des stages pluridisciplinaires ont été mis en place durant les petites et les grandes vacances scolaires.

Dans le cadre du **Sport Solidaire**, 400 personnes bénéficiaires de minima sociaux ont participé à des ateliers animés par les éducateurs sportifs municipaux.

Les **subventions** au monde sportif : **1,8 M€** sont venus soutenir des actions au plus proche des licenciés

# La Culture

12,8 M€ en 2012



En 2012, la Ville de Montpellier a reconduit ses manifestations qui font désormais partie du paysage culturel montpelliérain, l'**Agora des Savoirs**, la **Comédie du Livre**, la **Fête de la Musique**, les **ZAT**, et les **expositions** au Carré Saint Anne, au Pavillon Populaire et à la Galerie Saint Ravy.

Les **Zones Artistiques Temporaires (ZAT)**, sont une invitation à explorer l'imaginaire urbain.

Dans l'espace qui appartient à tous, la Ville de Montpellier a fait le choix d'intervenir gratuitement, sans contrainte pour les publics, avec des aventures qui permettent de « découvrir la ville autrement », quartier après quartier, avec la complicité de ses habitants.

En 2012 ont eu lieu les 4<sup>ième</sup> et 5<sup>ième</sup> **ZAT**. La quatrième ZAT a mis cap au nord, direction **Celleneuve**, ancien village vigneron intégré à Montpellier. En hommage à l'écrivain, Léo Mallet, la ZAT s'est faite surréaliste et onirique !

Fin 2012, la ZAT s'est installée aux **Arceaux**, au pied du monumental aqueduc, dans le « quartier des bons vivants » ! Connus pour son marché bio, ses terrains de boules très fréquentés et un bas-relief de Dionysos, dieu du vin et des plaisirs, les Arceaux conservent par ailleurs des traces de la Résistance, comme une croix de Lorraine régulièrement repeinte par un habitant. C'est aussi là qu'a été prise la célèbre photo de Jean Moulin.

Cette ZAT fut celle des réjouissances et des résistances.



Labellisée « **Ville en Poésie** » en 2012, Montpellier s'enorgueillit des traces toujours vivantes laissées par de grands poètes disparus ou contemporains.



La **Comédie du Livre** a mis à l'honneur en 2012 les écrivains du Royaume-Uni. Elle est considérée comme la 2ème manifestation littéraire nationale après le Salon du Livre de Paris.

Depuis 27 ans maintenant, cet événement réussit le pari de réunir un large public, trois jours durant, autour d'une programmation riche et variée. Rencontres et débats, cafés littéraires, expositions, lectures, ateliers et tables rondes sont proposés afin de promouvoir le livre auprès des lecteurs assidus comme occasionnels.



Principaux investissements culturels en 2012 :

- La Panacée pour une ouverture en 2013 (2,5 M€)
- Réaménagement Salle Rabelais (0,5M€)
- Les gros travaux d'entretien sur les bâtiments culturels (0,2 M€)

**Subventions** versées aux associations culturelles de Montpellier : **2,1 M€** ont permis un accès à la culture au plus grand nombre dans tous les quartiers.

# La Promotion Internationale et Touristique

Le tourisme est un secteur clé de l'économie de la Ville. Les atouts de la Ville sont considérables, sa richesse patrimoniale, avec aujourd'hui son nouvel hôtel de Ville, sa situation géographique qui place la Ville entre la plage et les contreforts des Cévennes, son vignoble et par-dessus tout son climat.

## Deux lieux importants pour la promotion touristique et internationale de la Ville :

### **L'office du Tourisme**

Vitrine de la Ville auprès des touristes français et étrangers, l'office du tourisme porte des missions d'accueil, d'information et de promotion du tourisme sur le territoire montpelliérain. La subvention allouée à ce partenaire de la Ville a été de **1,9 M€** en 2012.



### **La maison des Relations Internationales**

Logée dans l'hôtel de Sully, dans un écrin de verdure situé au bout de l'Esplanade Charles de Gaulle, la Maison des relations Internationales regroupe en un lieu unique une pluralité de compétences et de services.

En 2012 le montant mandaté pour les **Relations Internationales** a été de **0,6 M€** (dont **0,2 M€** de **subventions**) permettant de développer les liens de la Ville à l'international.



# La Tranquillité Publique



La gestion au plus près des habitants du respect de l'espace public, de la nécessaire citoyenneté de chacun, constitue un pilier majeur de ce qui fonde la tranquillité publique.

La **Police Municipale** est chargée d'assurer la sûreté et la tranquillité des Montpelliérains par ses missions de prévention, de contrôle et de médiation.

Ses activités recouvrent notamment des actions en faveur de la prévention telles que :

- Une présence dans les quartiers, une écoute, un dialogue
- La sécurité des enfants aux abords des écoles
- La lutte contre le bruit
- L'exécution des arrêtés du Maire
- Le contrôle de la circulation et du stationnement
- Le respect du code de la route
- Le dépistage d'alcoolémie.



## Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

L'action de la Ville passe en outre par des partenariats avec l'Etat, garant de la sécurité des personnes et des biens, ainsi qu'avec divers partenaires. Ainsi le CLSPD associe l'ensemble des structures intervenant dans le domaine de la sécurité : Police Nationale, Police Municipale, TaM, SNCF, CCI, bailleurs, Education Nationale, Associations, Services de la justice. Le CLSPD mène depuis 5 ans un travail transversal. Il permet de centraliser l'ensemble des informations relatives à la sécurité et à la prévention à Montpellier, d'analyser et mettre en cohérence les données et d'informer la population.

# La Rénovation Urbaine

En 2012, la Ville a mené dans les quartiers existants les opérations de rénovation suivantes :

- **Opération Grand Cœur : 3,3 M€**
- **Rénovation Centre : 0,4 M€**
- **Aide au ravalement des façades : 0,4 M€**
- **PRU Cévennes : 2,7 M€**



Ces actions d'amélioration des quartiers existants concernent également de grandes thématiques comme les travaux de Voirie, l'aménagement fluvial, les Espaces verts et la Rénovation Urbaine.



# L'Aménagement Urbain

La Ville propose une offre de logement cohérente avec l'accroissement de notre population. La politique menée par la Ville dans les ZAC traduit un effort conséquent au profit du logement social, en accession aidée et en accession intermédiaire, en cédant des charges foncières au-dessous du prix du marché.

Rappelons ici que la Ville de Montpellier est une des rares villes de sa strate à respecter la loi Solidarité et Renouvellement Urbain qui impose une proportion de logements sociaux supérieure à 20%.



## Loi SRU

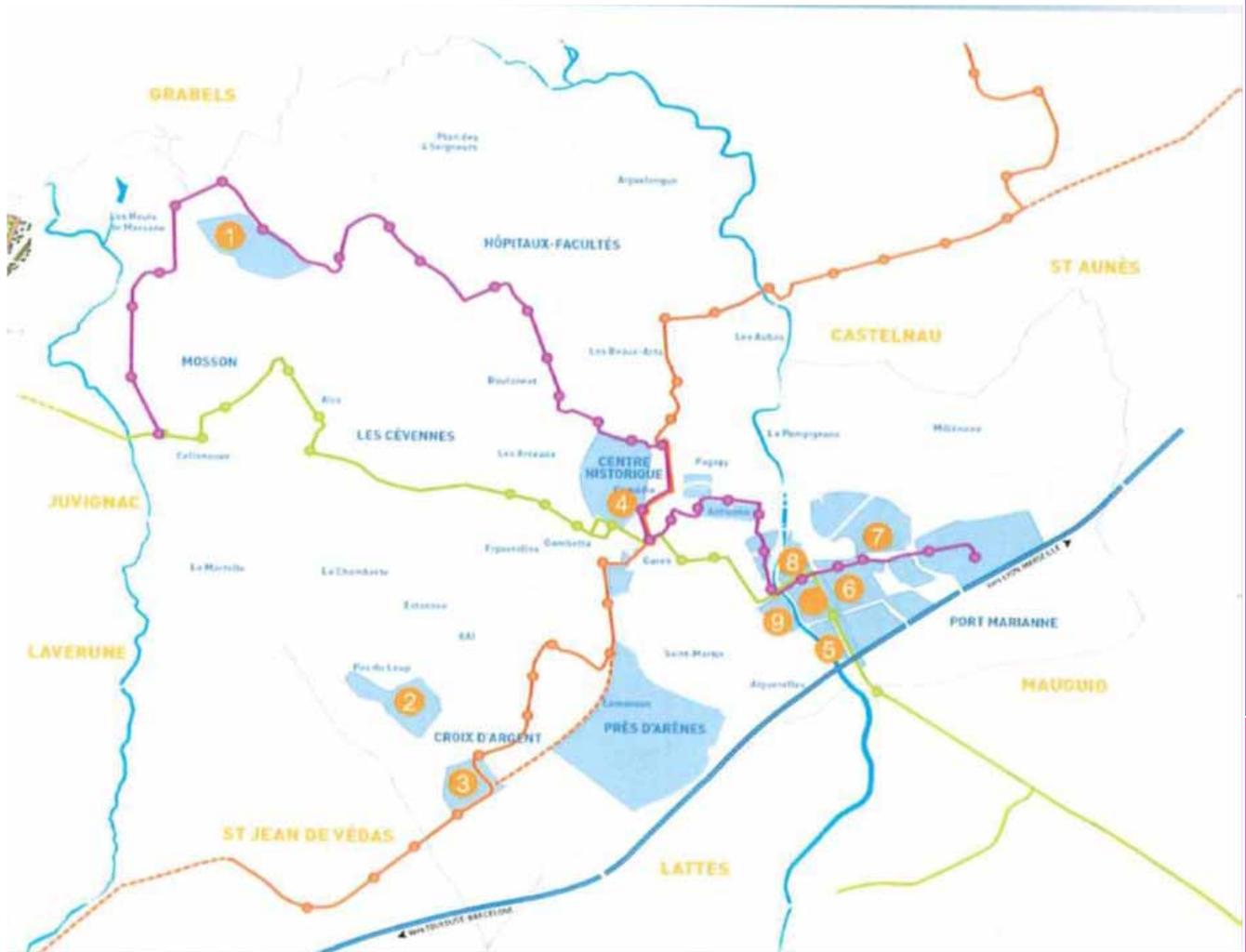
Principales opérations d'aménagement Urbain en 2012 :

- **ZAC Consuls de mer : 2,3 M€**
- **Avenue Raymond DUGRAND : 5 M€**
- **ZAC du Nouveaux Saint Roch : 3,7 M€.** Cette ZAC se développera autour de la gare, elle comprendra à terme 1 500 logements et 1,2 hectares d'espaces verts.
- **ZAC Ovalie : 0,5 M€**



L'ensemble des opérations « Montpellier Développement » qui comprend :

- ZAC Port Marianne – Consuls de mer + extensions
- ZAC Port Marianne – Richter
- ZAC Port Marianne – Jacques Cœur
- ZAC Port Marianne – Blaise Pascal
- ZAC Port Marianne – Jardins de la Lironde
- ZAC Port Marianne – Parc Marianne
- ZAC Port Marianne – Rive Gauche
- ZAC Malbosc
- ZAC Ovalie
- ZAC des Grisettes
- ZAC Nouveau Saint Roch



A terme un parc de **21 918 logements neufs ou rénovés** sera proposés aux Montpelliérains.

## Acquisitions foncières : 11 M€

### Ecole d'application de l'infanterie :

Un accord a été conclu le 27 février 2012 entre la Ville de Montpellier et l'État sur l'achat des anciens terrains militaires de l'**École d'application de l'infanterie (EAI)**. Il en coûtera 19 millions d'euros, dont **6,6 M€** portés directement par la Ville en 2012.

### Une nouvelle maison commune pour un service public de qualité :

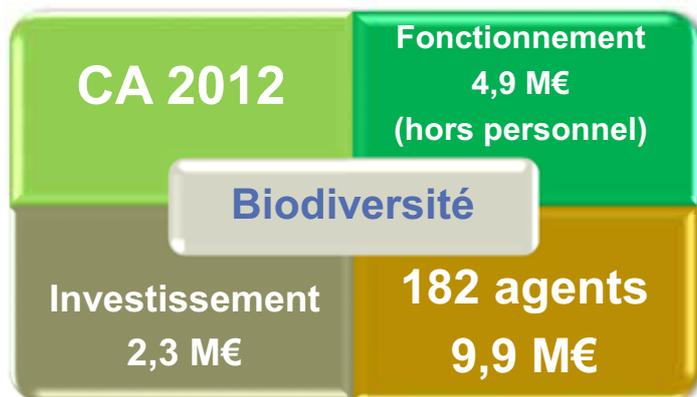


Parce que le service public a besoin d'excellence, notamment pour gérer une commune qui compte 265 000 habitants, la Ville s'est donné les moyens en se dotant d'un espace en adéquation avec les besoins d'un nombre d'administrés croissant d'année en année. La nouvelle maison commune offre ainsi une qualité d'accueil et de services à la hauteur des politiques mises en œuvre au quotidien pour les Montpelliérains.

L'hôtel de ville regroupe 960 agents municipaux, 21 Directions, 56 services

En 2012, la Ville a engagé **14,3 M€** pour l'**Hôtel de Ville** et **14,4 M€** pour le **parking** de l'Hôtel de Ville.

# L'Environnement et la Biodiversité



17,1 M€ en 2012



La **biodiversité** à Montpellier c'est : 741 hectares d'espaces verts, 393 hectares d'espaces boisés classés, 35 000 arbres recensés dans les rues et avenues, 108 parcs et squares publics, 158 jardins familiaux, 12 hectares de vigne municipale et plus de 2 000 espèces vivantes recensées.

La Ville est régulièrement citée en France et à l'étranger pour la qualité de son environnement et sa biodiversité.

## Principales opérations d'investissement en 2012 :

- Aménagement du **Parc Malbosc** : 0,6 M€
- **Agriparc des Grisettes** : 0,2 M€



## Le parc Darwin

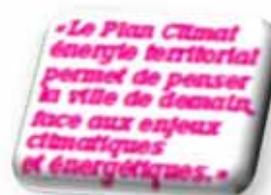
Le parc **Zoologique de Lunaret** s'étend sur 80 hectares, c'est aujourd'hui le plus vaste espace vert de Montpellier. Ce lieu est très prisé par les Montpelliérains qui y passent de longues heures de loisirs en déambulant parmi les 52 enclos pour y découvrir plus de 90 espèces d'animaux. En 2012, **0,4 M€** de travaux ont été réalisés dans le parc.

## La serre Amazonienne

Cette réalisation unique en France recrée les caractéristiques et spécificités de la forêt Amazonienne et permet aux visiteurs de découvrir plus de 500 animaux et 3 500 végétaux. Les aménagements de la serre ont coûté **0,1 M€** en 2012.

## L'environnement à Montpellier c'est aussi

- la poursuite du **Plan Climat Territorial**,
- les **économies d'énergie** grâce au développement d'un réseau urbain de chauffage et de climatisation qui réduit de moitié la facture énergétique,
- La maîtrise de la **distribution de l'eau**
- Une politique d'**achat durable** qui s'inscrit dans une démarche environnementale, protège l'avenir de la planète et veille au respect de l'environnement.



### Le nettoyage de la Ville : une démarche active pour préserver l'environnement

Le nettoyage de la Ville met en valeur notre patrimoine, en 2012, ce sont **20 M€** qui ont été affectés à cette thématique.



#### Le nettoyage comprend 5 types d'interventions :

- Propreté de l'espace public
- Nettoyement des halles et marchés
- Nettoyement des réceptacles d'eau pluviale
- Evacuation des déchets de nettoyage
- Nettoyement des lieux de manifestations diverses.



2012 aura permis en outre d'affecter **0,1 M€** à l'enterrement des conteneurs de collecte.

# Les Transports

La Ville en 2012 a poursuivi ses efforts en matière de déplacement et de transport.

## Le Plan Local de Déplacement (PLD):

Montpellier est la Ville de France la mieux équipée en transports collectifs en site propre par habitant.

Le projet du nouveau **Plan Local de Déplacement**, en concertation avec les habitants, permet de repenser nos déplacements avec un objectif clair : Le partage de l'espace public entre les cyclistes, les piétons, les usagers des transports publics et les automobilistes. En 2012 nous avons consacré **1 M€** à ce nouveau projet.

Rénovation du **Tunnel de la Comédie** : **0,3 M€**

**PC Pétraque** pour la ligne 3 du Tramway : **0,6 M€**

## Les pistes cyclables

La Ville a élaboré un schéma directeur des **pistes cyclables**, qui permettra à terme de réaliser un réseau cyclable continu sur tout le territoire Montpelliérain. Actuellement plus de 200 Kms de pistes cyclables aménagés sont à la disposition des cyclistes.

Spécifiquement en 2012 la Ville a mandaté **1,6 M€** sur cette thématique auxquels viennent s'ajouter les montant prévus sur les nouvelles opérations de voirie.



## Les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lignes de Tramway

Avec 4 lignes, ce n'est pas seulement des axes qui traversent la Ville mais un réseau qui maille le territoire. La Ville de Montpellier bénéficie ainsi d'une extraordinaire qualité de vie. Pour conforter cet atout, le tramway facilite la vie quotidienne des habitants en réduisant les flux de circulation, assurant des déplacements rapides et fiables, privilégiant un transport économique et durable.

Le **Tramway** dessert 8 communes de l'Agglomération.

Au total la Ville aura consacré 8,3 M€ aux travaux d'accompagnement des lignes 3 et 4 (**0,6 M€** en 2012).

## PDE (Plan de Déplacement Entreprise)

Dans un esprit d'exemplarité, la Ville a mis en place un **plan de développement entreprise** (PDE) pour inciter ses agents à utiliser les transports en commun. En outre, elle met à disposition de son personnel 250 vélos à titre gracieux.

# La Voirie

27,4 M€ en 2012



En 2012 la Ville a réalisé de nombreuses études et travaux de construction et de requalification de voirie, elle assure ainsi le bon état, la sécurité et la continuité des 500 kms de son réseau.

## Les travaux de voirie en 2012 :

- Mise en **sécurité des abords des écoles** avec modération de vitesse : **0,5 M€**
- **Boulevard Nina Simone/Miro** : **0,5 M€**
- **Avenue de l'Europe** : **0,4 M€**
- **Rue Faubourg Boutonnet/Marie Caizergues** : **0,5 M€**
- **Extension Zone Piétonne** : **0,2 M€**
- Mise en **accessibilité des Espaces publics** : **0,3 M€**
- **Boulevard Jeu de Paume** : **0,7 M€**
- **Aménagements de carrefours** en accompagnement du PLD : **1,8 M€**
- **Carrefour Vannières/Pagnol** : **0,6 M€**
- **Carrefour Fontcouverte/Chasseurs** : **0,2 M€**
- **Carrefour Nobel Einstein ZAC Lironde** : **0,2 M€**
- **Rue Draparnaud/Marioge** : **0,2 M€**
- **Abords des Halles Mosson** : **0,3 M€**
- **Gros travaux d'entretien** : **4,7 M€**
- **Théroigne de Méricourt** : **0,5 M€**
- **Pont de la République** : **0,1 M€**
- **Revêtement Place de la Comédie** : **0,2 M€**



Par ailleurs **l'éclairage public et la régulation du trafic** sont assurés par 64 agents. Ils gèrent 34 000 points lumineux, 370 carrefours à feux, 85 sites de contrôle d'accès et le tunnel de la Comédie.

En 2012, **3,9 M€** ont été affectés à ces missions.

# L'Hygiène et la Salubrité



En 2012, la Ville a poursuivi une politique efficace dans le domaine de **l'Hygiène et de la Salubrité**.

## Quelques chiffres clés

- 552 interventions de dératisation et de désinfection
- 2 campagnes de dépigeonnisation
- 2522 visites médicales
- 2306 vaccinations

## Des actions fortes

- La **lutte contre les dépendances** à l'alcool, au tabac et aux drogues
- La **7<sup>ème</sup> édition de la Comédie de la Santé** qui s'est déroulée les 19 et 20 octobre 2012, moment privilégié d'échanges avec plus de 80 partenaires associatifs et institutionnels, de nombreux tests de dépistages gratuits ont eu lieu (diabète, vue, audition, tabac, indice de masse corporelle, mémoire, tests de forme ...). Des initiations aux gestes de premiers secours (IPS) ont été proposées, ainsi que des animations santé.

## Un lieu

La **Maison de la Prévention Santé**, ouverte depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2007, est devenue un lieu incontournable en matière de prévention. Cet espace d'accueil, d'échanges, d'informations et de soutien organise chaque mois, autour d'une thématique. Des permanences d'associations, des conférences mais également des ateliers santé sont en accès libre. La Maison de la Prévention Santé a reçu plus de 12 500 personnes en 2012.

## La lutte contre l'habitat indigne

La mise en place d'un **groupe de coordination municipal de lutte contre l'habitat indigne** assure le suivi et la mise en œuvre des procédures concernant les « biens sans maîtres », 20 dossiers ont été suivis et 56 enquêtes réalisées dans le cadre de la loi sur le logement opposable.

## La lutte contre les nuisances sonores

51 relevés sonores effectués et 282 constats de contrôle réalisés.



# La Lutte contre les Inondations

Dotée d'un **système d'alertes crues** très performant, la Ville de Montpellier est à la pointe de la lutte contre les inondations. Cet outil permet d'anticiper les événements pluvieux et de suivre les réactions des cours d'eau. En cas de fortes précipitations, un PC crise peut être activé en mobilisant une équipe d'employés municipaux volontaires.

Dès la prévision de vitesses de vents violents et/ou de fortes pluies, une organisation communale est mise en place par le biais du **Plan Communal de Sauvegarde** (PCS). Il permet de mettre en œuvre les actions de sauvegarde appropriées à la protection des populations :

- L'alerte et l'information des populations de l'événement et des consignes de sécurité à respecter
- La décision de l'évacuation des parcs (jardins, zoo, ...) et des cimetières de la ville et d'en refuser les accès pour des raisons de sécurité
- La fermeture des chapiteaux de cirques, des manèges, ou l'interdiction de certaines manifestations peut être ordonnée



En 2012 les opérations sur le réseau pluvial, l'entretien des cours d'eau et les travaux de gros entretien ont représenté un total de : **1,2 M€**

# Le Commerce de Proximité

Le territoire de la Ville fourmille d'activités commerciales : en 2012 la Ville a conforté son maillage en termes de grands marchés, marchés de quartiers, marchés à thème, et de halles afin que chacun puisse accéder facilement à un **commerce de proximité et de qualité**.

Devenus incontournables, les **Hivernales**, les **Estivales**, **Comédie et Antigone de l'artisanat** et le **Grand Bazar** ont connu un beau succès en 2012.

En 2012, **3 M€** de dépenses de fonctionnement ont été affectées à cette thématique.



2012 a permis l'émergence de la première édition des Dimanches du **Peyrou** qui a eu lieu le 23 septembre dernier sur la promenade royale. Ce marché de brocante et d'antiquités, calqué sur ceux de l'Isle sur la Sorgue et de Villeneuve les Avignon, se tiendra chaque **dimanche**

**En 2012**  
**2 nouveaux marchés :**  
**Les Dimanches du**  
**Peyrou**  
**Le marché de**  
**Celleneuve**

# L'innovation

**L'innovation et la créativité sont le moteur de la compétitivité de notre territoire** et permettent à Montpellier de maintenir son rang de **8<sup>ème</sup> ville de France**.

Montpellier à l'horizon 2040

Parmi les démarches qui sont les catalyseurs de la croissance durable de notre Ville, citons-en 3 emblématiques :

## La Cité du corps humain

Cette **Cité du corps humain (0,1 M€ en 2012)** sera située dans le parc Georges Charpak à Port Marianne. Son concept médical et scientifique s'inscrit dans la continuité de l'histoire de Montpellier, et aura pour but de permettre aux jeunes et aux adultes de découvrir, à l'aide de technologies interactives, le corps humain dans les moindres détails. Les premières études sont prévues dès 2013.

## Montpellier territoire numérique s'articule autour de 2 axes (0,1 M€)

- l'animation d'un **écosystème de participation des différents acteurs** (économiques, associatifs, académiques et institutionnels) à la conception et à la réalisation de nouveaux services publics urbains,
- la mise en œuvre de **plusieurs dispositifs d'innovation ouverte** : le partage des données publiques et leur utilisation par les citoyens et les créateurs de service (Open Data), l'installation de grands écrans interactifs dans l'espace public ("La Cité des Écrans"), la mise en place de plate-forme de publication de contenus multimédias valorisant le patrimoine naturel, culturel, touristique et économique du territoire («La Ville augmentée»), un portail des Savoirs ("d'Alembert"), un lieu de travail collaboratif (type "Cantine")...



## Le Projet Urbain

La Ville de Montpellier s'appuie sur l'expérience des urbanistes Bernardo Secchi et Paola Vigano, associés au cabinet Mensia, et sur la participation active des montpelliérains, pour orienter et encadrer la croissance urbaine montpelliéraine à venir. Une croissance qu'il conviendra de conjuguer avec l'ambition écologique d'une ville sobre et désirable, à la fois économe en espace et en énergie, mais aussi porteuse de valeurs de bien-être et de qualité de vie.

En 2012, la Ville a investi **0,3 M€** dans le **Projet Urbain**



Mes chers collègues,

Ce rapport du Compte Administratif montre une nouvelle fois l'intelligence collective dont ont fait preuve les adjoints de la Ville de Montpellier et l'orchestration stratégique portée par notre Maire.

Dans un contexte difficile, nous avons relevé une nouvelle fois le défi. Ainsi, grâce à une gestion équilibrée, la Ville de Montpellier a pu assurer sa mission première de service public, poursuivre l'équipement de notre cité et préserver les finances pour les années qui viennent.

Nous aurons une nouvelle fois fait preuve d'un esprit de responsabilité et d'initiative qui est le socle de notre engagement pour Montpellier et les Montpelliérains.

Je vous remercie pour votre attention.





